

Sécurité Entreprises Extérieures - Niveau 2

Objectifs

Rappel de l'obligation réglementaire :

Le Décret 92-158 du 20/02/92 traite des interventions réalisées par des entreprises extérieures, dans une entreprise utilisatrice. Cette formation est exigée sur les sites industriels faisant intervenir des entreprises extérieures, notamment dans les usines chimiques, pétrochimiques et raffineries dépendant de l'UIC ou de l'UFIP.

Public Visé

Toute personne d'une entreprise extérieure intervenant sur site industriel (notamment dans les industries chimiques, pétrochimiques et les raffineries), maîtrisant la langue française, justifiant du niveau 1.

Pré Requis

Toute personne d'une entreprise extérieure intervenant sur site industriel, signataire des documents tels que plan de prévention, autorisation..., maîtrisant la langue française.
Recyclage : justifier un titre N2 en cours de validité.

Objectifs pédagogiques

- Avoir conscience de sa responsabilité en tant que personnel d'encadrement des entreprises extérieures intervenant sur sites industriels.
- Suivre l'évolution du cadre réglementaire et de la jurisprudence relative aux obligations de sécurité.
- Vérifier sa maîtrise de l'évaluation des risques, de l'élaboration du plan de prévention et des procédures associées
- Témoigner de l'application des procédures de prévention et de protection
- Renforcer sa culture sécurité.

Méthodes et moyens pédagogiques

A travers de nombreux supports pédagogiques (vidéos, documents...), notre formateur, habilité par FRANCE CHIMIE, expérimenté dans la prévention des risques sur sites industriels et la formation pour adultes, amène les stagiaires, sous forme d'exercices pratiques et/ou théoriques, à trouver des solutions face à des situations variées, basées sur des cas concrets (échanges d'expériences entre formateur et stagiaires appartenant à au moins à 2 corps de métiers différents).

Parcours pédagogique

INTRODUCTION - OBJECTIFS

RAPPELS FONDAMENTAUX

Evaluation des connaissances (QCM 20 questions) - Le taux de fréquence et le taux de gravité - Statistiques nationales/régionales, et par branches d'activités

EVALUATION DES RISQUES ET DEFINITION DES MESURES DE PREVENTION/PROTECTION

Identification des risques et des moyens de prévention à partir de cas illustrés - Rappel sur la méthodologie d'analyse de risques à l'aide d'exemples - Etude(s) de cas avec mise en situation

RAPPELS ET EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES

Le contexte réglementaire : Les principes généraux de prévention, l'évaluation des risques et le document unique, la réglementation relative à l'intervention des entreprises extérieures... - Evolutions réglementaires - Etude(s) de cas avec mise en situation (jeu de rôles)

RESPONSABILITE PENALE

La responsabilité en fonction des niveaux hiérarchiques - La délégation de pouvoirs - Les principaux délits - Les sanctions - Les exemples de jurisprudence

TECHNIQUES DE GESTION DE LA SECURITE

Informé le personnel intervenant - Vérifier la mise en œuvre des moyens de prévention - Être réactif à tout changement de situation de travail - Savoir réagir face au droit de retrait pour danger grave et imminent - Mises en situation lors de la présentation d'outils tels que : Techniques d'animation de flash sécurité, causerie - Pédagogie de présentation de plan de prévention - Techniques de redite et de reformulation - Techniques de sensibilisation au port des E.P.I.

CONCLUSION

Méthodes et modalités d'évaluation

Contrôle des connaissances par QCM (correction collective).

Modalités d'Accessibilité

Sur demande auprès du référent handicap, par mail à handicap@positivformation.com



Durée

14.00 Heures

2 Jours

Effectif

15

Positiv' Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 53350813735

Positiv' Formation – Siège Social : Z.A. de l'Hermitière – 9 rue de l'Épine – 35230 ORGERES
Tel : 02 99 42 57 46 – Site internet : www.positivformation.fr – e-mail : contact@positivformation.com
SAS au capital de 50 000 euros – N° Siret : 48825128100033 – N° TVA Intra : FR20488251281 – Code NAF : 8559A